



COMMUNE
DE
VAUGRIGNEUSE
(Essonne)

**ARRETE MUNICIPAL N° 016-2026
PORTANT LIMITATION
DE LA CIRCULATION
DANS VAUGRIGNEUSE
LE DIMANCHE 12 AVRIL 2026**

Le Maire de la Commune de Vaugrigneuse,

Vu les articles 1er et 44 du décret du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière,

Vu les articles L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les dangers qui pourraient résulter de la traversée du Bourg de Vaugrigneuse le dimanche 12 avril 2026 lors du défilé/carnaval des enfants, organisée par la commune de Vaugrigneuse,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement place de la Mairie sera interdit entre 14h et 16h00 afin de permettre le rassemblement des participants au défilé de Carnaval de la Caisse des Ecoles le dimanche 12 avril 2026.

Article 2 : La circulation et le stationnement de tous les véhicules seront provisoirement réglementés, rue du Chemin Tournant, rue de Gloriette, rue de la Prédecelle, rue de l'Orme Gras, pendant toute la durée du défilé/carnaval des enfants qui débutera à 15 heures.

Article 3 : Des dispositions devront être prises par les membres de la Caisse des Ecoles de Vaugrigneuse pour permettre l'accès des riverains et de leurs véhicules à leurs propriétés.

Article 4 : Les véhicules seront déviés, si besoin, par la rue Héroard et la rue de la Fontaine. Un service d'ordre devra être mis en place par les membres de la Caisse des Ecoles de Vaugrigneuse pour permettre la circulation des véhicules sur les voies réservées.

Article 5 : Toutes les mesures de sécurité concernant cette manifestation seront prises par les membres de la Caisse des Ecoles de Vaugrigneuse, qui devront notamment apposer les panneaux de signalisation adéquate.

Article 6 : Le Maire de Vaugrigneuse et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Limours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Limours.
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Limours.



Fait à Vaugrigneuse le 26 mars 2026
Élodie CRÉPIN, Maire

Affiché le 27/03/2026
Ampliation transmise le 27/03/2026

Mairie - 1 rue Héroard - 91640 VAUGRIGNEUSE - Tél : 01 64 58 90 59

Courriel : contact@ville-vaugrigneuse.fr

Site internet : <https://www.ville-vaugrigneuse.fr>